

# Les Plages du Débarquement

Normandie 1944

---

Note complémentaire sur  
la proposition de valeur  
universelle exceptionnelle  
au titre du critère (vi)

**DOSSIER DE CANDIDATURE**  
POUR UNE INSCRIPTION AU  
PATRIMOINE MONDIAL  
DE L'UNESCO



RÉGION  
**NORMANDIE**

Le caractère universel des valeurs de paix et de liberté associées aux plages du Débarquement de Normandie, qui justifie leur demande d'inscription au Patrimoine mondial au titre du critère (vi), doit être abordé sous trois angles complémentaires : 1) le projet dont l'opération *Neptune* a été l'événement clé – un projet qui ne se limite pas à celui, militaire, d'ouvrir un second front pour permettre, conjointement avec le front de l'Est, la libération d'une Europe sous le joug nazi, mais s'étend à celui, proprement politique, de fondation d'un nouvel ordre international assis sur des valeurs à vocation universelle ; 2) les commémorations du 6 juin, lesquelles ont consacré au fil des ans une charge mémorielle et symbolique des plages normandes qui excédait progressivement le seul souvenir du Jour J, en même temps qu'y participaient des nations de plus en plus nombreuses ; 3) la pluralité, enfin, d'interprétations et d'usages dont le Débarquement a fait l'objet en dehors des commémorations officielles. L'universel, en effet, n'est pas seulement ce qui est *universellement accepté*, ou consensuel, mais aussi ce qui est *universellement appropriable*, ce qui peut faire l'objet d'une diversité de définitions, d'usages, d'appropriations parfois concurrentes voire contradictoires. Ce qui fait, par exemple, le caractère universel des Lumières, c'est moins l'adhésion universelle aux valeurs dont elles formeraient le socle que les définitions et les usages antagonistes auxquels elles se sont prêtées au fil des siècles – que ce soit par exemple pour légitimer la colonisation aussi bien que pour la dénoncer. Dans cette perspective, l'universel est cela même qui résiste aux projets politiques qui s'en réclament (de l'impérialisme universaliste européen jusqu'à l'universalisme républicain), et défendre le caractère universel des Lumières, c'est faire valoir qu'elles ne sauraient se résumer aux projets politiques qui ont prétendu parfois en monopoliser l'héritage. On peut dire, de même, du Débarquement de Normandie qu'il a accédé à l'universel en cela justement que les valeurs de paix et de liberté sont devenues si intimement associées à l'opération *Neptune* qu'à plusieurs reprises depuis le 6 juin 1944, elles ont pu être brandies, au nom de la fidélité au souvenir du Jour J, contre les Alliés eux-mêmes dès lors qu'ils semblaient s'en détourner. Car l'universel est bien cela qui déborde le contexte premier dont il est le fruit, qui déjoue toute tentative d'appropriation, d'instrumentalisation ou de monopole, et qui ne se laisse jamais réduire au discours officiel des commémorations.

## L'opération Neptune : libérer l'Europe, fonder un nouvel ordre international

Le Débarquement de Normandie n'a pas déterminé à lui seul la fin de la Seconde Guerre mondiale – qui se prolonge, après le 6 juin 1944, jusqu'à la capitulation du Japon en septembre 1945 –, ni même la libération du continent européen, acquise seulement en mai 1945, soit près d'un an après le Jour J, grâce aux efforts conjugués menés par les Alliés sur deux fronts convergents : à l'est d'abord où, face aux troupes soviétiques, le Troisième Reich multipliait les revers à partir de 1943, puis sur le second front que l'opération *Neptune* permit d'ouvrir à l'ouest en août 1944. Quant à la libération du territoire français, elle a tenu tout autant, au sud du pays comme dans la vallée du Rhône, au Débarquement de Provence du 15 août 1944, et au rôle longtemps négligé des tirailleurs africains qui y prirent part parmi les sept divisions françaises de l'opération *Dragoon*, que complétaient trois divisions états-uniennes. Reste que l'espoir d'un débarquement à travers la Manche, longtemps attendu et annoncé, puis la nouvelle de son succès ont bien suscité, pour une bonne partie de l'Europe occupée et au-delà, un intense espoir de libération.

Dès 1943, les dirigeants nazis mesuraient le danger auquel les exposerait un débarquement anglo-américain sur la façade atlantique. Dans sa directive secrète n° 51 du 3 novembre 1943, Adolf Hitler y voyait ainsi « *un danger encore plus grand* » que celui représenté, à l'est, par l'Union soviétique : « *Si l'ennemi réussit ici à pénétrer nos défenses sur un front large, les conséquences qui suivront rapidement nous feront chanceler.* » C'était bien à l'ouest que devait se jouer selon lui « *la bataille décisive de l'invasion* », celle où se déciderait une fois pour toutes l'issue du conflit. De même que son ministre de l'Éducation du peuple et de la Propagande, Joseph Goebbels, écrivait dans son journal, le 27 octobre 1943, que « *repousser une invasion anglo-américaine constituerait un tournant décisif de la guerre* », de même Adolf Hitler espérait-il ce débarquement anglo-américain pour écraser avec lui tout espoir chez les Alliés : « *L'échec d'une tentative de débarquement représenterait pour nous beaucoup plus qu'un succès local sur le front de l'ouest : ce serait l'élément capital dans l'ensemble des opérations de la guerre et donc dans le résultat final.* »

Les dirigeants nazis étaient bien conscients en effet de l'immense espoir que catalysait, dans l'Europe occupée, la perspective de ce débarquement allié. Un espoir dont, en France, les rapports d'opinion permettaient, depuis 1940, à l'occupant allemand comme aux autorités de Vichy de prendre régulièrement le pouls. Ainsi dans le Calvados où, dès novembre 1940, le commissaire central de Caen décelait, chez une bonne partie de la population caennaise, « *la foi dans une intervention quasi miraculeuse des Britanniques* », confirmée encore par ce rapport du sous-préfet de Bayeux : « *Les regards se tournent plus que jamais vers l'Angleterre en qui on veut voir le prochain libérateur.* » Un espoir partagé jusqu'en Union soviétique, où Staline réclamait dès le mois de mai 1942 un débarquement qui permit de soulager la pression nazie à l'est, et où les affiches de propagande annonçaient en mai 1944 l'heure, désormais prochaine, où Hitler, cerné de toutes parts, succomberait enfin aux assauts alliés.

ILL. 1

« L'heure approche ».  
Affiche de propagande  
soviétique datée  
du 26 mai 1944

(Art Institute of Chicago, 1944)



Quant à la conviction des contemporains de vivre, à l'annonce du Jour J, un tournant décisif de la guerre, nul ne l'exprime mieux peut-être que le romancier allemand Erich Maria Remarque, l'auteur célèbre d'*À l'ouest rien de nouveau*. Installé aux États-Unis après l'arrivée au pouvoir du régime nazi, il consacre le dernier de ses romans, *Das gelobte land*, à sa terre d'adoption. Or, dans cet ouvrage publié de façon posthume après sa mort en 1970, Remarque dit bien toute l'émotion et tout l'espoir provoqués, chez les Allemands ayant comme lui fui le nazisme, par la nouvelle du Débarquement – ainsi chez le narrateur qui, sitôt la nouvelle annoncée par l'une de ses connaissances, se plonge avidement dans les bulletins militaires rapportant la progression des alliés en Normandie, ou encore chez cette émigrée allemande, Jessie Stein, qui « *portait le deuil de la Normandie dévastée et exultait en sourdine parce que les nazis étaient repoussés* » (*Sie trauerte um die Verwüstung der Normandie und jubilierte gedämpft, weil die Nazis zurückgeworfen waren.*)

L'important, toutefois, est ailleurs : au-delà des enjeux stratégiques qui érigent précocement le débarquement anglo-américain en tournant décisif de la guerre, la gestation de l'opération *Neptune* est indissociable de celle d'un nouvel ordre international dont elle doit précipiter l'avènement. Ce n'est pas un hasard en effet si dix-sept nations participent au Débarquement de Normandie : les États-Unis, le Royaume-Uni et le Canada bien sûr – dont ce sont respectivement 72 750, 61 538 et 21 400 soldats qui sont parachutés pendant la nuit derrière les défenses allemandes ou débarquent, au matin du 6 juin, sur les plages normandes –, mais également l'Australie, la Belgique, le Danemark, la France libre, la Grèce, le Luxembourg, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, la Rhodésie, la Tchécoslovaquie, Terre-Neuve et l'Union Sud-Africaine – que ce soit par les brigades, les commandos, les escadrilles, les navires, les divisions blindées ou le soutien logistique qu'ils apportent à l'opération. Le Débarquement de Normandie se veut en effet l'œuvre et le visage des « nations unies » dont les Alliés ont entrepris depuis 1941 de poser les premiers fondements.

Dès juin 1941, en plein cœur de Londres, le Palais Saint James était ainsi le théâtre d'une conférence à l'issue de laquelle les représentants de l'Australie, du Canada, de la Nouvelle-Zélande, du Royaume-Uni, de l'Union Sud-Africaine, des gouvernements exilés de la Belgique, de la Grèce, du Luxembourg, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Pologne, de la Tchécoslovaquie et de la Yougoslavie, ainsi qu'un représentant du général de Gaulle au nom de la France libre, s'accordaient, non seulement pour poursuivre ensemble le combat contre l'Axe jusqu'à la victoire finale, mais encore pour reconnaître, comme « *seule base solide d'une paix durable* », « *la collaboration spontanée des peuples libres* ». À compter de la déclaration de Saint James, l'issue du conflit apparaissait indissociable de l'établissement d'un ordre international garantissant durablement à tous les peuples la paix et la liberté. La charte de l'Atlantique, signée le 14 août suivant par Franklin Delano Roosevelt et Winston Churchill au large de Terre-Neuve, consolidait ce nouvel ordre que venait parachever, en janvier 1942, la Déclaration des nations unies. Signé le 1<sup>er</sup> janvier par les États-Unis, le Royaume-Uni et l'URSS, rejoints le lendemain par 23 autres pays – Australie, Belgique, Canada, Chine, Costa-Rica, Cuba, Grèce, Guatemala, Haïti, Honduras, Inde, Luxembourg, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Panama, Pays-Bas, Pologne, République dominicaine, Salvador, Tchécoslovaquie, Union Sud-Africaine et Yougoslavie –, le texte considérait la « *victoire complète* » sur l'Axe comme « *essentielle pour défendre la vie, la liberté, l'indépendance et la liberté religieuse, aussi bien que pour conserver les droits humains et la justice* » dans le monde entier. Avant même l'adoption, le 26 juin 1945, de la charte des Nations Unies lors de la conférence de San Francisco, ce sont pas moins de 46 pays qui signent la Déclaration au cours du conflit, rejoignant ainsi ces nations unies contre l'Axe au nom de la défense des valeurs universelles devant régir le monde d'après.

L'histoire est bien connue des conférences et des déclarations qui jalonnent, tout au long de la Seconde Guerre mondiale, la genèse progressive de l'ordre international concrétisé aux lendemains du conflit – citons encore, à ce propos, le jalon déterminant que représente, en octobre 1943, la conférence de Moscou, à l'issue de laquelle la Chine, les États-Unis, le Royaume-Uni et l'URSS reconnaissent de concert, en signant la Déclaration des Quatre Nations, la nécessité d'établir au plus vite « *une organisation internationale fondée sur le principe de l'égalité souveraine de tous les États pacifiques et ouverte à tous les États, grands et petits.* »

Mais ce qu'il importe surtout de rappeler ici, c'est combien ces mêmes aspirations animent l'organisation du Débarquement de Normandie. Les affiches de la propagande alliée associent régulièrement, à partir de 1942, les images d'armadas voguant vers l'Europe occupée, les « nations unies » qu'elles représentent et la « liberté » au nom de laquelle ces dernières mènent le combat.

Quant au Supreme Commander of the Allied Expeditionary Force, Dwight Eisenhower, il déclare dans un message radiodiffusé au matin du Jour J que le « débarquement fait partie du plan concerté par les nations unies pour la libération de l'Europe », associant ainsi dès son déclenchement l'opération Neptune aux valeurs partagées au nom desquelles affirment combattre les nations unies, et enjoignant à « tous les hommes qui aiment la liberté » de s'associer au combat qui se livre, en ce 6 juin 1944, sur les plages de Normandie.

**ILL. 2.**

Affiche éditée en 1943  
par le States Office of  
War Information

(NARA, 1943)



## 80 ans de commémorations sur les plages normandes

Depuis les lendemains de la Seconde Guerre mondiale, c'est aussi l'ordre mondial né de ces valeurs que l'on célèbre en même temps que le 6 juin, dans les commémorations qu'accueillent aussi bien les cinq plages du Débarquement de Normandie (Utah et Omaha pour les Américains, Gold et Sword pour les Britanniques, Juno pour les Canadiens) que plusieurs sites de mémoire dans la zone tampon du projet d'inscription (notamment le cimetière américain de Colleville-sur-Mer, le cimetière militaire de Bayeux - lieu traditionnel des commémorations britanniques du Jour J -, le monument des marins danois de Sainte-Marie-du-Mont, le monument norvégien Le Matelot d'Hermanville-sur-Mer et le centre culturel canadien Juno Beach).

**ILL. 3.**

Commémoration  
du 1<sup>er</sup> anniversaire  
du Débarquement à  
Arromanches-les-Bains

(Comité du Débarquement, 1945)



Gare toutefois à ne pas homogénéiser abusivement ces commémorations du Jour J qui, au-delà du recueillement dans l'hommage rendu aux morts du 6 juin, ont connu, au fil des décennies, des inflexions marquées. Elles ont notamment été tributaires, longtemps, des tensions de la Guerre froide. Ces dernières, tout particulièrement sensibles en 1954, sur fond de désaccords autour du projet de Communauté européenne de la défense, à l'occasion du dixième anniversaire du 6 juin, expliquent que, jusqu'à son effondrement en 1991, l'URSS n'y ait jamais été conviée malgré le rôle déterminant joué par les troupes soviétiques dans l'issue de la Seconde Guerre mondiale – un rôle dont ces mêmes tensions expliquent qu'il ait si longtemps été minoré dans les discours accompagnant les commémorations du Débarquement.

Au-delà de cette influence exercée par un contexte géopolitique mouvant, les commémorations du 6 juin, d'abord militaires, rassemblant les acteurs et les témoins du Jour J, ont peu à peu cédé le pas à des commémorations politiques internationales, et le souvenir vécu au récit fédérateur, intimement associé aux valeurs consensuelles de paix et de liberté. Cette charge symbolique, reconnue au fil des ans par les chefs d'État et de gouvernement toujours plus nombreux à participer à ces commémorations (elles réunissent les représentants de 8 pays en 1984, 13 en 1994, 16 en 2004, 19 en 2014, 25 en 2024), tient d'abord – comme d'ailleurs pour d'autres lieux de batailles majeures – au choix de mettre en scène, autour des plages normandes, la réconciliation des ennemis d'hier. L'année déterminante en la matière est 2004, lorsque sont invités à prendre part au 60<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement, non seulement le chancelier allemand Gerhard Schröder, mais encore le président russe Vladimir Poutine : ce sont à la fois les inimitiés de la Seconde Guerre mondiale et celles de la Guerre froide que l'on enterre alors sur les plages de Normandie. À l'occasion de précédentes commémorations, François Mitterrand avait posé déjà les premiers jalons de cette double réconciliation, soulignant en 1984 à Utah Beach que *« l'ennemi de l'époque, ce n'était pas l'Allemagne mais le pouvoir, le système et l'idéologie qui s'étaient emparés d'elle »*, avant de saluer, dix ans plus tard à Omaha Beach, aussi bien *« l'héroïsme du peuple russe qui neutralisa, avant de les vaincre, cent cinquante divisions allemandes »* que la bravoure des *« opposants allemands auxquels il ne restait, dans la nuit qui était devenue leur jour, qu'un seul point de repère : l'Allemagne dont ils rêvaient »*. Dans ces années charnières des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles, les plages normandes deviennent ainsi à tel point synonymes de réconciliation que c'est, en 2014, en marge des cérémonies de commémoration du 70<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement que s'invente, entre le président ukrainien Petro Porochenko, le président russe Vladimir Poutine, les dirigeants français et allemand, le « Format Normandie » qui serait reconduit – à Paris, Berlin et Minsk – jusqu'en février 2022.

On ne saurait pour autant réduire à cette seule dynamique de réconciliation la charge symbolique qui se cristallise, de commémoration en commémoration, autour des plages du Débarquement. Progressivement, les discours de commémoration prononcés sur les plages normandes érigent en effet le souvenir du 6 juin en une leçon à vocation universelle : sans jamais perdre de vue l'espoir de paix et de liberté qui était associé, en 1944, au Débarquement, les chefs d'État et de gouvernement qui prennent la parole sur les plages normandes n'hésitent plus désormais à appliquer cet espoir aux contextes les plus variés. En 1994, alors que la dissipation des tensions de la Guerre froide crée un contexte propice à une réflexion plus apaisée sur le sens du 6 juin, François Mitterrand glisse ainsi, dans le discours qu'il prononce à Omaha Beach, de la construction européenne jusqu'aux conflits yougoslave et africains :

***« Tirons-en la leçon ! Et d'abord, pour nous-mêmes, l'Europe sauvée ne pouvait être qu'une autre Europe. Trois cent quarante millions d'Européens, en attendant les autres, se sont dotés de lois communes. Un conflit armé est devenu entre eux inconcevable. Réconciliés, les adversaires de la bataille de Normandie marchent désormais du même pas. Puissent, de même, s'apaiser les déchirements qui, près de nous, – dans l'ancienne Yougoslavie –, plus loin de nous, – en Afrique noire –, et dans combien d'endroits du monde, ne profitent qu'à la mort ! Puisse s'organiser partout le dialogue pour la paix des pays du monde, des peuples, sous l'égide de nos Nations Unies, elles-mêmes nées de notre victoire ! »***

Dix ans plus tard, Jacques Chirac à son tour voit dans le 6 juin 1944, non pas une simple date dont il s'agit d'entretenir le souvenir, mais le symbole, toujours actuel, des efforts que chaque génération doit renouveler pour maintenir l'ordre international né de la guerre :

*« Face aux dangers d'un monde en devenir, sachons ensemble rester fidèles à l'héritage, au sacrifice, au message de nos pères. Sachons donner corps aux valeurs humanistes de respect, de justice, de dialogue et de tolérance pour lesquelles ils ont donné leur vie. Sachons ensemble bâtir pour nos enfants un monde de liberté et de progrès, respectueux de la diversité des hommes, des idées, des cultures et des peuples. C'est cet héritage, qui est aussi un devoir, que nous commémorons aujourd'hui. »*

C'est ce même héritage, qui fonde pleinement la valeur symbolique universelle associée aux plages du Débarquement, qu'a consacré, le 6 juin 2024, l'adoption par l'Allemagne, l'Australie, la Belgique, le Canada, le Danemark, les États-Unis, la France, la Grèce, l'Italie, le Luxembourg, Monaco, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovaquie et l'Ukraine de la Déclaration de Normandie :

*« Alors que nous nous réunissons ce jour à l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement de Normandie pour commémorer le sacrifice des femmes et des hommes qui ont libéré l'Europe de l'oppression, souvenons-nous des idéaux et des principes pour lesquels ils se sont battus. Quatre-vingt ans plus tard, ces idéaux continuent de guider chacun de nos actes, car ils constituent les fondements mêmes de la paix et de la sécurité mondiales. »*

Plus aucune trace, dans ce texte, des grilles de lecture héritées de la Guerre froide, selon lesquelles le Jour J aurait constitué l'unique tournant de la victoire : les 19 pays signataires reconnaissent, bien au contraire, que, « lorsque les soldats alliés ont débarqué en Normandie il y a de cela 80 ans, ils n'avaient encore fait que quelques pas sur le long et héroïque chemin de la victoire ». Ce qu'ils choisissent en effet de célébrer sur les plages normandes, alors que semble se fissurer l'ordre international préparé, 80 ans plus tôt, en même temps que l'opération Neptune, c'est moins la victoire elle-même que les valeurs au nom desquelles les Alliés la recherchaient alors :

*« Cette victoire fut celle de la liberté et de tous les principes qui nous sont chers, qui ont fondé l'ordre mondial et qui sont aujourd'hui une nouvelle fois menacés. Alors que nous rendons hommage à leur courage, souvenons-nous de notre devoir historique de protéger ces idéaux. »*

**ILL. 4.**

Cérémonie du  
80<sup>e</sup> anniversaire du  
Débarquement à  
Saint-Laurent-sur-mer

(© Préfecture du Calvados - BVérel, 2024)



## Nul n'a le monopole du 6 juin

Indissociable, dans sa gestation même, d'un projet politique à vocation universelle – la fondation d'un nouvel ordre international destiné à garantir l'humanité de la menace d'un nouveau conflit mondial –, le Débarquement de Normandie est ainsi devenu progressivement le synonyme, au fil des commémorations internationales, de cet ordre international et des idéaux qui l'avaient porté. C'est de cet ordre international que l'on célébrait à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, sur les plages normandes, l'assise apparemment pérenne et l'avenir radieux ; c'est lui encore que, vingt ans plus tard, on s'efforçait, sur ces mêmes plages, de sauver de l'enlissement. Est-ce suffisant toutefois pour considérer comme véritablement universelle la charge symbolique associée aux plages normandes ? Encore faudrait-il pour cela que cette charge symbolique soit capable de déborder les seules commémorations, d'échapper et de résister aux discours officiels qui ont voulu, depuis près d'un siècle maintenant, fixer et figer le sens du 6 juin. Or c'est bien un semblable débord que documentent, dès 1944, les réappropriations auxquelles s'est précocement prêté le souvenir du Débarquement de Normandie.

Dès le mois de juin 1944, la presse noire américaine dénonçait ainsi le choix des autorités militaires d'exclure très largement les soldats africains-américains du Débarquement, l'invisibilisation des rares GI's noirs impliqués dans *Overlord*, ainsi que l'écart entre la croisade pour la liberté menée en Europe par les États-Unis et le maintien, outre Atlantique, d'un système de ségrégation raciale. L'abolition des lois Jim Crow apparaissait dans ces discours contestataires comme le corollaire logique du Débarquement de Normandie, dont ils renforçaient ce faisant la valeur symbolique universelle et l'association au principe de liberté. Cet usage du souvenir du Débarquement contre la politique états-unienne se prolonge pendant la Guerre froide, jusqu'au cœur même des cérémonies officielles. Deux ans après les commémorations tendues de 1954, où les désaccords entre Alliés étaient déjà patents, le ministre des Affaires étrangères français, Christian Pineau, prononce ainsi, le 6 juin 1956, une allocution inaugurale au Normandy American Cemetery, où il mobilise cette même valeur de liberté pour dénoncer l'escalade nucléaire de la Guerre froide : « *si vous veniez une troisième fois à notre rescousse, [déclare-t-il alors aux Américains présents pour l'occasion,] ce n'est pas la liberté que vous nous apporteriez, mais rien peut-être que des squelettes et des décombres* ». Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, enfin, alors que le président états-unien George W. Bush convoque volontiers le souvenir du Jour J à l'appui des guerres qu'il mène au Moyen-Orient, il se trouve de nouveau des voix pour dénoncer cet usage du 6 juin au nom justement des valeurs qu'incarne le Débarquement. Ainsi par exemple dans cet article paru, le 1<sup>er</sup> juin 2004, dans le journal britannique *The Guardian* : « *la guerre de Bush n'a rien à voir avec l'esprit du Jour J* » (*Bush's war has nothing to do with the spirit of D-Day*).

Pas plus que les États-Unis, la France n'échappe à ces réappropriations du 6 juin, qui en brandissent le souvenir pour dénoncer les entorses faites aux valeurs dont le Débarquement est précocement devenu le symbole. En Algérie, alors que la France vient d'essuyer en Indochine le revers de Dien Bien Phu et d'accueillir un 10<sup>e</sup> anniversaire du 6 juin profondément marqué par le contexte des décolonisations, les militants du Front de libération nationale désignent ainsi ce 1<sup>er</sup> novembre 1954 entré depuis dans l'histoire sous le nom de « Toussaint rouge » comme le « Jour J » des indépendantistes algériens : une manière à la fois d'annoncer la libération prochaine à laquelle ils aspirent et de présenter la France comme l'adversaire de la liberté dont elle célèbre alors l'anniversaire.

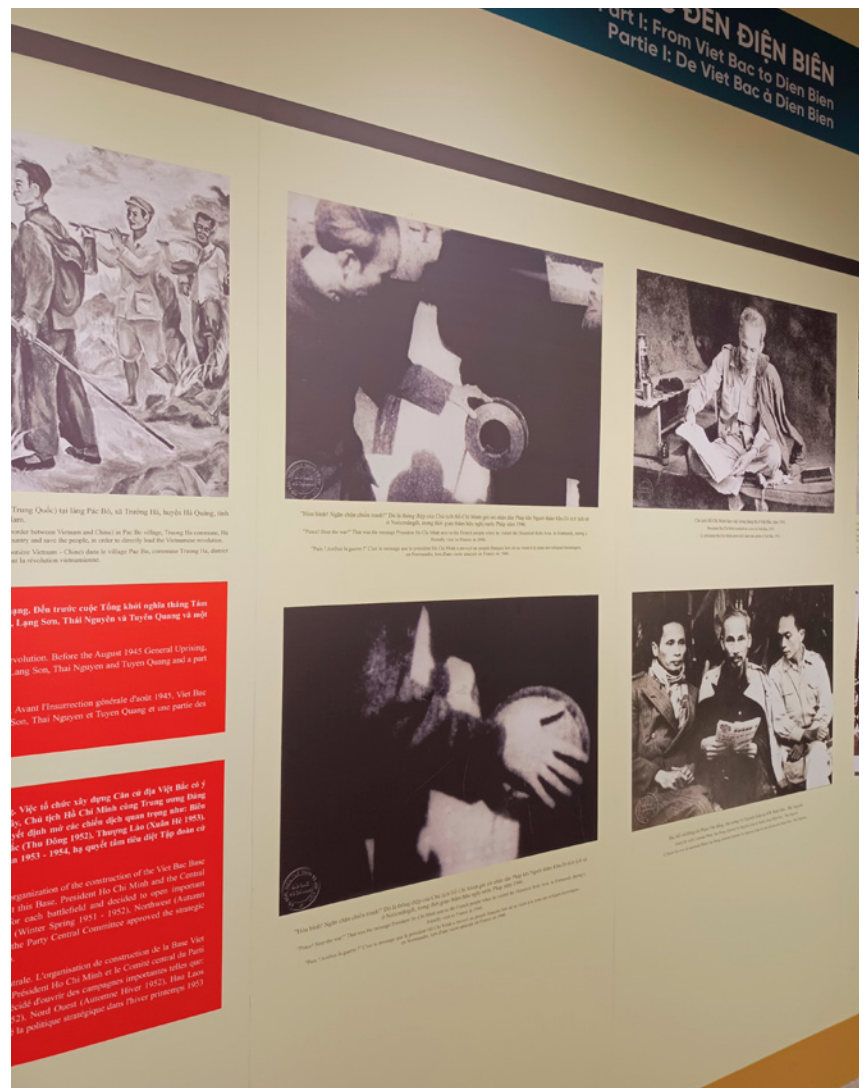
Mais l'exemple le plus frappant de ces réappropriations du Débarquement de Normandie dans le contexte des décolonisations – qui universalisent le souvenir du Jour J en pointant la contradiction entre la persistance, passé la guerre, de l'emprise coloniale française et le monde nouveau dont le 6 juin était censé marquer l'avènement – est plus précoce encore. À l'été 1946, le président de la toute jeune République populaire du Vietnam, Ho Chi Minh, se rend en France dans une ultime tentative d'endiguer la marche à la guerre qu'entraînent, inéluctable, les efforts de l'armée française pour rétablir son emprise sur le pays dont il a proclamé

l'indépendance le 2 septembre 1945. Deux réalisateurs vietnamiens alors présents en France, Mai Trung Thu et Pham Van Nhan, documentent son séjour et en tirent le film *Bác Hồ sang Pháp* (*Oncle Ho se rend en France*), diffusé l'année même au Vietnam. Or voici qu'une scène du film met en scène Ho Chi Minh sur les plages normandes, posant la main, en un geste de paix et de recueillement souligné par le zoom de la caméra, sur la bouche ouverte d'un canon. La photographie isolée de ce geste hautement symbolique est exposée aujourd'hui dans plusieurs musées vietnamiens, si bien par exemple qu'à Dien Bien Phu, dans ce Musée de la Victoire Historique devenu l'un des hauts lieux de mémoire de l'indépendance arrachée au colonisateur français, c'est ce geste d'Ho Chi Minh qui condense, sur les plages pourtant si lointaines de la Normandie, l'aspiration du peuple vietnamien à la paix et à la liberté.

ILL. 5.

La photographie d'Ho Chi Minh sur les plages du Débarquement exposée au Musée de la Victoire Historique de Dien Bien Phu.

(© Clément Fabre, mars 2025)



Dès le lendemain de la Seconde Guerre mondiale, ce même Ho Chi Minh qui, quelque vingt ans plus tôt, avait su en 1925, dans son *Procès de la colonisation française*, exploiter le caractère universel des Lumières pour y fonder sa critique de l'Empire colonial français démontrait ainsi le caractère universel qu'avait acquis déjà le Débarquement de Normandie. Pas plus que celui des Lumières, l'héritage du 6 juin 1944 n'était l'apanage d'aucune puissance, et les plages normandes offraient à quiconque souhaitait s'en emparer leur message, universel car universellement appropriable, de paix et de liberté.

\*\*\*



Ce n'est pas un hasard si les plages du Débarquement – où un couple français capturait déjà, en 1947, une dizaine de touristes parmi les vestiges, sur cette photographie prise à l'occasion de leur voyage de noces – attirent aujourd'hui, par millions, des ressortissants de plusieurs dizaines de nationalités, bien au-delà des dix-sept nations mobilisées dans l'opération *Neptune*, ni si les commémorations du 6 juin sont devenues, lors notamment des principaux anniversaires, l'un des événements télévisés les plus suivis au monde. Aujourd'hui comme au sortir de la guerre, ces plages demeurent indissociables des principes universels qui avaient sous-tendu l'organisation du Jour J, associant inextricablement sa mise en œuvre aussi bien que sa mémoire au rêve de paix et de liberté concrétisé, en 1945, dans le nouvel ordre international censé en garantir l'assise durable. Aujourd'hui comme au sortir de la guerre, le souvenir associé à ces plages s'offre à quiconque dans le monde se réclame de ce même rêve et de ces mêmes principes, à quiconque souhaite les défendre et s'émeut de les voir mis à mal. C'est là, dans ces réappropriations multiples, concurrentes parfois et qui pourtant convergent toutes dans la défense de principes communs, que niche véritablement la valeur symbolique universelle attachée aux plages du 6 juin.

ILL. 6.  
*Cliché pris en 1947 par des époux à l'occasion de leur voyage de noces*

(© Région Normandie - Inventaire général - Repro Christophe Kollmann, collection Etienne-Steiner)

## Références bibliographiques

### Histoire et philosophie de l'universel

- Blandine Chelini-Pont et Valentine Zuber, *Géopolitique des droits humains. L'universalisme mis au défi*, Paris, Le Cavalier bleu, 2024.
- Souleymane Bachir Diagne, *Universaliser. Pour un dialogue des cultures*, Paris, Albin Michel, 2024.
- Doris L. Garraway, « *Black Athena in Haiti: Universal History, Colonization, and the African Origins of Civilization in Postrevolutionary Haitian Writing* », in Damien Tricoire (ed.), *Enlightened Colonialism: Civilization Narratives and Imperial Politics in the Age of Reason*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017, p. 287-308.
- Antoine Lilti, *L'Héritage des Lumières. Ambivalences de la modernité*, Paris, Seuil, 2019.
- *Id.*, « *Au nom de l'universel : crises et héritages* », cours au Collège de France, 2025.
- Nick Nesbitt, *Universal Emancipation. The Haitian Revolution and the Radical Enlightenment*, Charlottesville, University of Virginia Press, 2008.
- Ato Sekyi-Otu, *Left Universalism. Africentric essays*, Londres, Routledge, 2018.

### L'opération Neptune : libérer l'Europe, fonder un nouvel ordre international

- Gordon A. Harrison, *Cross-Channel Attack*, Washington, US Government Printing Office, 1951.
- Alexander Hill, *The Red Army and the Second World War*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017.
- G. John Ikenberry, *After Victory: Institutions, Strategic Restraint, and the Rebuilding of Order after Major Wars*, Princeton/Oxford, Princeton University Press, 2001.
- Jean-Luc Leleu, *Combattre en dictature. 1944 : La Wehrmacht face au débarquement*, Paris, Perrin, 2022.
- Jean Lopez, Berlin. *Les offensives géantes de l'Armée rouge. Vistule-Oder-Elbe, 12 janvier-9 mai 1945*, Paris, Economica, 2010.
- Mark Mazower, *Governing the World. The History of an Idea*, New York, Allen Lane/The Penguin Press, 2012.
- Christophe Prime, *Omaha Beach, 6 juin 1944*, Paris, Tallandier, 2011.
- Erich Maria Remarque, *Das gelobte Land*, Köln, Kiepenheuer & Witsch, 2010.

- Hans Speidel, *Invasion 1944. Ein Beitrag zu Rommels und des Reiches Schicksal*, Tübingen, Wunderlich, 1949.
- Mark A. Stoler, *The Politics of the Second Front. American Military Planning and Diplomacy in Coalition Warfare, 1941-1943*, Westport/London, Greenwood Press, 1977.
- Olivier Wieviorka, *Histoire du Débarquement en Normandie, des origines à la libération de Paris*, Paris, Seuil, 2006.
- *Id.*, *Histoire totale de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Perrin, 2023.

## 80 ans de commémorations sur les plages normandes

- *Normandie – 6 juin 1944 : L'émergence d'une mémoire collective. Actes du colloque international des 15-16-17 juin 2011*, Caen, Le Mémorial de Caen, 2012.
- Geoffrey Bird, Sean Claxton and Keir Reeves, *Managing and Interpreting D-Day's Sites of Memory. Guardians of Remembrance*, London/New York, Routledge, 2016.
- Michael Dolski, Sam Edwards and John Buckley (ed.), *D-Day in History and Memory. The Normandy Landings in International Remembrance and Commemoration*, Denton, University of North Texas Press, 2014.
- Sam Edwards, « "The Great Crusade": D-Day in American Culture, c. 1944-2001 », *International Journal of Military History and Historiography*, 41, 2021, p. 247-276.

## Réappropriations et retournements : nul n'a le monopole du 6 juin

- Christiane-Marie Abu Sarah, *Decolonizing Emotions in French Algeria. Anticolonial Mythmaking and Morality Tales, 1954-1962*, London, I. B. Tauris, 2024.
- Sam Edwards, « *The Beginning of the End: D-Day in British Memory* », in Michael Dolski, Sam Edwards and John Buckley (ed.), *D-Day in History and Memory. The Normandy Landings in International Remembrance and Commemoration*, Denton, University of North Texas Press, 2014, p. 85-130.
- Stephen M. Rusiecki, « *The Greatest Crusade: D-Day, the Press, and the Making of an American Narrative* », PhD thesis, George Mason University, 2020.
- Andrew W. M. Smith, « *Crises of Commemoration: Cold War, Decolonization and the Bungled 1954 D-Day Commemoration* », *French History*, 35-1, 2021, p. 91-111.
- Dean Wilson, « *Ho Chi Minh in France: an Early Independence Newsreel* », in Ian Aitken and Camille Deprez (ed.), *The Colonial Documentary Film in South and South-East Asia*, Edinburgh, Edinburgh University Press, 2017, p. 186-204.

# Les Plages du Débarquement

Normandie 1944

DOSSIER DE CANDIDATURE  
POUR UNE INSCRIPTION  
AU PATRIMOINE MONDIAL  
DE L'UNESCO



RÉGION  
NORMANDIE